



Travaux de génie civil et grosses réparations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération – 2022 à 2026

**Lot n° 12 : Communes situées rive droite de la
Leysse**

Avenant de transfert n° 1 à l'accord cadre n° 220049

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 76 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères, CS 82618, 73026 Chambéry cedex,
représentée par M. Daniel ROCHAIX, Vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux
pluviales.

d'une part,

ET

L'entreprise SPIE BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie situé 111 rue de la Prairie, 73420
VOGLANS numéro SIREN 351 561 451
Mandataire du groupement avec la société SOGEA Rhône-Alpes

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

La société SPIE BATIGNOLLES BLONDET, mandataire du groupement titulaire de l'accord-cadre 220049,
a fait l'objet, d'un transfert de l'ensemble de l'activité à la société SPIE BATIGNOLLES.TP AURA Secteur
Savoie, à compter du 31 août 2023

Dans ces conditions, par le présent avenant, les parties acceptent le transfert de l'accord-cadre 220049,
Travaux de génie civil et grosses réparations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de
l'agglomération – 2022 à 2026 -Lot n° 12 : Communes situées rive droite de la Leysse à l'entreprise SPIE
BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie.

Ce changement entraîne la modification du numéro SIRET et du RIB de l'entreprise (avis de situation et
RIB en annexes 1 et 2).

ARTICLE 2 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant
qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant,
lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour l'entreprise SPIE BATIGNOLLES TP AURA
Secteur Savoie

Pour Grand Chambéry
Par délégation du président,
Le vice-président chargé de l'eau, de
l'assainissement et des eaux pluviales
M. Daniel ROCHAIX